**REGLEMENT CARPISTES**

**(Carte obligatoire à partir de 16 ans)**

* Il est interdit de pêcher dans les étangs communaux **sans autorisation**.
* Toute personne désirant pêcher doit être munie d’un droit de pêche.
* Le nombre de cannes est limité à 4 par pêcheur.
* La pêche aux leurres et au manier est interdite.
* **L’utilisation d’un tapis de réception pour les carpes est obligatoire.**
* Le sac de conservation est autorisé dès l’instant où l’intégrité et la vie du poisson sont respectées.
* Le **« NO KILL »**sur les carpes est intégral. Il ne sera autorisé aucun prélèvement de cette pièce.
* **Le kit de soin est obligatoire**.
* Les horaires de pêche de nuit (carte de 24H) sont de 9H du matin au lendemain matin 9H.
* **Les feux de camp sont strictement interdits** (barbecue sur pied toléré).
* Il est rappelé qu’il est **interdit de jeter** des bouteilles, boites ou tout objet tranchant dans l’étang, sur les berges ou dans les prés environnants.
* Gardez votre emplacement propre pour le respect du site et de tous.
* Respectez le voisinage, les cultures et la nature.
* Seules les esches végétales seront autorisées la nuit.
* La pratique de l’amorçage doit être restreinte par respect pour le milieu aquatique.
* Tout contrevenant à ce règlement se verra contraint de quitter le site dans les plus brefs délais.
* **Pêche en barque et float tube interdite**.
* Bateau amorceur toléré.
* Il est interdit de rejeter les poissons chats dans l’étang.
* Les pêcheurs accompagnés de leur chien sont priés de le tenir en laisse.
* A l’occasion des fêtes officielles ou concours de pêche (berges réservées), les pêcheurs ne pourront formuler de réclamations.
* Le service de contrôle dressera un procès-verbal à tout pêcheur non muni d’autorisation ou ne respectant pas le règlement.
* **IL EST RAPPELÉ, A TITRE INDICATIF, QUE LA LOI PUNIT D’UNE AMENDE DE 22 500€ LE TRANSPORT DE CARPES VIVANTES DE PLUS DE 60 CM SANS AUTORISATION ÉCRITE OU PREUVE D’ACHAT.**

**Période d’ouverture Etang Neuf :**

**Ouverture le samedi 1er mars 2025**

**Fermeture le dimanche 9 novembre 2025 inclus**